Service d'incendies régional de Mont-Joli Offre d'emploi

Objet: Pompier temporaire, temps partiel

En vigueur le : 09 janvier 2015

Note à tout le personnel

Le service d'incendie Régional de Mont-Joli est à la rechercher d'un pompier pour combler un poste de garde en caserne de vingt heures semaine.

Statut du poste : Temps partiel, temporaire,

Durée : Indéterminé

Condition de travail : Vingt heures semaine payé au taux d'entretient selon l'entente de travail. Lors d'intervention, le taux d'intervention et la période de 3 heures seront appliqués. Le temps passé à l'intervention ne sera pas comptabilisé dans la période de 20 heures. Seule la fin de la période de paye suite à la fin de l'intervention sera comptabilisé et payé au taux d'intervention pour la période d'intervention.

Le travail devra être réalise du lundi au vendredi entre 8 :00 et 16 :30 à la caserne de Mont-Joli. Il sera possible de faire le travail hors de cette période sur approbation du directeur du service ou du chef aux opérations.

Aucun autre avantage que ceux déjà consentis à l'emploi de pompier à temps partiel pour le service d'incendie Régional de Mont-Joli n'est rattaché à cet emploi.

L'offre est valable aux pompiers des casernes de Mont-Joli et de Ste-Angèle de Mérici

Tâches:

- Réaliser les inspections périodiques des équipements et des véhicules.
- Réaliser l'entretient périodique des équipements, des véhicules et des installations
- S'assurer que tous les équipements et les véhicules sont prêts à intervenir
- Réalisation de travaux de prévention
- Assister l'état major du service d'incendie dans la réalisation de diverses tâches
- Réalisation de toutes autres tâches connexes

Veuillez faire connaître vos intentions à M. Johnatan Brunet ou à M. Robert Roger avant le vendredi le 23 janvier 2014.